



Demission de co gérant societe recente

Par **laurentllero**_old, le 12/12/2007 à 16:16

Bonjour,

J'ai cree avec un associe une sarl il y a 3 mois.
Je suis resident à l etranger et mon associe est sur place, en france.
Nous partions avec un portefeuille client bien assis et, malheureusement, un litige avec un fournisseur nous a porte un enorme prejudice.

Un employe en contrat de qualification a ete embauche par mon associe.

Aujourd'hui, nous manquons cruellement de tresorerie et la societe n'a plus aucune viabilite.

Cependant, pour des raisons que j'ignore, mon associe souhaite persister dans l'activite et souhaite maintenir le malheureux employe, avec qui la societe s'est engagee pour 2 ans.

Je souhaite demissionner legalement de mon poste de cogerant de toute urgence, mon associe de souhaitant pas deposer le bilan.

Comment dois je faire? Quelle procedure? Sous quelle forme?

Merci d avance pour votre aide precieuse